

Conseil Municipal du Jeudi 22 janvier 2026Délibération N° 2026/007Date de la convocation : 15 janvier 2026Conseillers en exercice : 23Conseillers présents : 15Représentés : 06

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Marie-Pierre PADULAZZI, Pierre-Alain HIRSCH, Sophie PAIN, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Philippe RIVES, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Laurent MARCHESI procuration à Caroline GARRIGUES, Pierre PELTIER, Isabelle GUGUMUS, Eric MAUR procuration à Michel BOUTEILLER, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR procuration à Pierre-Alain HIRSCH, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : ACCUEILS PERISCOLAIRES : modification du règlement intérieur validé en 2024

VU – le règlement intérieur des accueils périscolaires municipaux : garderie, restaurant scolaire et étude surveillée validé en séance du Conseil Municipal du 02 juillet 2024,

VU – le comportement inadapté de certains enfants pendant ces accueils,

Considérant la nécessité d'adapter le règlement intérieur,

Madame la Maire et Madame Béatrice NUGEYRE, adjointe à la jeunesse, présentent le contenu modifié du règlement de 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur des accueils périscolaires municipaux à compter de ce jour.
- d'autoriser Madame la Maire à signer ce règlement qui sera transmis aux parents d'élèves et au personnel communal pour application.

Pour copie conforme,
Le secrétaire de séance,
Adjoint à la Maire,
Pierre-Alain HIRSCH

Transmis en Préfecture : 18 février 2026

Affichage : 18 février 2026



La Maire,

Sylvie LAROCHE

